

indignement sa confiance.

Mes explications m'ont paru faire une impression favorable sur Son Excellence, dont l'accueil plein de bonté m'a encouragé à solliciter sa haute protection auprès du Gouvernement de S. Sainteté, pour dissiper l'impression défavorable, que les fausses informations reçues sur mon compte y ont laissée. A cet effet je me suis décidé à adresser à Monsieur de Prokesch la lettre, dont j'ai l'honneur de soumettre la copie ci-jointe à Votre Excellence. J'espère que les vœux que j'y exprime seront favorablement accueillis.

Je ne doute point, Excellence, que le Gouvernement de Sa Majesté, prenant un juste intérêt pour son employé calomnié, fera sentir de sa part aussi à la Cour de Rome, l'erreur grave dans laquelle on l'a induit à mon égard; ce dont, dans la justice de mon droit, j'ose même supplier de Votre Excellence.

Je suis avec un très profond respect,

Corfou ce 2/14 Août
1845

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-Obéissant
Serviteur
G. Perrot
Monsieur

Confidentielle

54

Monsieur le Président,

Après l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence, je n'ai pu parler à Monsieur de Prokesch que seulement la veille de mon départ, à cause de son absence d'Athènes.

N'ayant pas eu le bonheur d'avoir ensuite une seconde audience de Votre Excellence, je m'empresse de porter à sa connaissance d'ici, que M^r de Prokesch m'a franchement avoué que c'est de la part de la Cour de Rome, que l'accusation portée contre moi a eu lieu. J'ai donné à Son Excellence les mêmes explications que j'ai eu l'honneur de soumettre au Ministère, et j'ai cherché, avec toute l'assurance et la franchise de l'innocence, à persuader M^r de Prokesch, que j'ai été l'objet d'une odieuse calomnie, dont on était parvenu à faire valoir toute la portée auprès de la Cour de Rome, en trompant

à Son Excellence
Monsieur J. Coletti
Président du Conseil des Ministres
Ministre de la Maison du Roi et
des relations extérieures de Grèce
Athènes



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΩΝ